

Communiqué de Me Gilles GAUER,

conseil de M. Georges FRECHE

La Justice a décidément du mal à se faire entendre.

Conseil de M. Georges FRECHE, je rappelle que mon client a été relaxé définitivement dans l'affaire qui l'opposait à deux fils de Harkis.

Je rappelle encore qu'il n'y a eu aucune matière à poursuites sur les commentaires concernant l'équipe de France de football.

Par voie de conséquence, il est inadmissible que des personnalités politiques nationales puissent s'asseoir sur la chose jugée.

Aussi, mon client m'a demandé de citer devant le tribunal correctionnel MM. Eric BESSON (*«Un homme qui a pu dire que les Harkis sont des sous-hommes, qu'il y avait trop de Blacks dans l'équipe de France de foot»*) et Frédéric LEFEBVRE (*« Un responsable politique qui en disant les Harkis sont des sous-hommes, n'exprime pas une peur mais une violence »*).

Cela fait plus de trois ans qu'on utilise la Justice à des fins politiques et à trois mois des élections régionales, les mêmes méthodes sont réactivées.

Une plainte aberrante viendrait d'être déposée au Parquet de Perpignan utilisant des qualifications juridiques qui portent atteinte à la réputation et l'honneur de mon client.

Face à ce nouvel acte de harcèlement juridico-politique, nous portons plainte pour dénonciation calomnieuse.

L'ensemble de ces décisions traduit la détermination de mon client à faire respecter les décisions de Justice rendues et à poursuivre toute instrumentalisation de celle-ci à des fins politiques.